



BILAN D'ACTIVITE 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION :	3
I. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS.....	12
1) Les admissions.....	12
2) Le public accompagné en 2024.....	12
3) Les modalités d'accueils mises en œuvre	18
4) L'activité 2024	20
5) Des sorties collectives et les partenariats.....	21
6) Les orientations – les sorties.....	22
II. LES INDICATEURS 2024.....	23
1) Les indicateurs médico-sociaux.....	23
2) Les indicateurs ANAP.....	24
CONCLUSION.....	26

INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2024

Dans un contexte social et médico-social de plus en plus sensible, l'association ARRIA garde un sens aigu de l'accompagnement, avec des équipes rassemblées autour des valeurs et des grandes orientations du projet associatif. Mais l'environnement vient inmanquablement impacter le travail. L'accompagnement des jeunes est inscrit dans un parcours, au sein duquel d'autres associations, d'autres institutions, prennent place. La complémentarité coordonnée des intervenants donne toute la pertinence au parcours du jeune. Mais le manque de places, le manque de moyens, la difficulté à recruter des professionnels formés, vient restreindre les possibilités de complémentarité. Dans beaucoup de situations, les besoins et les souhaits des jeunes et des familles ne peuvent être honorés pour ces raisons.

Et que dire de la liste d'attente à ARRIA, au-delà de 500 situations, et plus largement du secteur médico-social ! Nous sommes très sollicités par des familles en grande détresse, mais également par la MDPH, pour accueillir ces situations. Nous avons une attention particulière pour ces situations complexes et, comme nous l'avons toujours fait à ARRIA nous y répondons, en mettant en œuvre les moyens nécessaires.

Dans ce contexte l'association ARRIA garde une éthique de travail forte. Elle développe et fait évoluer ses services, en lien avec les besoins qu'elle repère, en lien avec ses capacités et en lien avec les orientations des politiques publiques. Ainsi, ces dernières années, trois nouveaux services ont été créés : le PCPE gestion Liste d'attente, le Dispositif d'Auto-Régulation et le dispositif de soutien à une structure de protection de l'enfance Tréméac. Le Dispositif d'Appui au Soin et à la Socialisation-Petite Cabane, sur les aspects de repérage et d'accompagnement précoce (de 1 à 6 ans), prend de l'importance sur sa modalité « Appui-Ressource » avec un engagement financier de la CAFS sur 3 ans.

3

Vers une signature du 3^{ème} CPOM

Les négociations pour la signature de notre 3^{ème} CPOM ont été engagées en mars 2023. Après un travail collectif au sein de l'équipe de cadres sur le diagnostic et les fiches projets, sur l'année 2023, les discussions avec nos interlocutrices de l'ARS, ce sont un peu espacées, pour être reprises en début d'année 2025. Le CPOM va être signé avant l'été 2025.

Des réaménagements associatifs

Depuis fin 2023, l'association a engagé une réflexion sur son organisation à partir de constats d'une charge de travail de plus en plus importante, pour une partie des cadres hiérarchiques. Ces dernières années, l'association a créé ou a développé des services (PCPE, DAR, DIMASS-Petite Cabane, projet de soutien au Centre Educatif Tréméac). Ces derniers, de tailles modestes, n'ont pas permis de recruter des cadres sur des temps réduits. Il était temps de mener ce travail d'introspection sur notre fonctionnement.

Le départ de la directrice générale d'un commun accord avec le Bureau de l'association en avril 2024, n'a pas remis en cause la réflexion engagée. Le directeur des établissements et services à assurer l'intérim de direction générale jusqu'en aout, puis a été recruté sur le poste de directeur de l'association en septembre.

En juin 2024, les réflexions sur l'organisation de l'association ont aboutis à la nécessité de renforcer l'équipe de cadres de deux professionnels, avec pour objectif de rapprocher la direction du travail des équipes et de renforcer le soutien vers les responsables de service.

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Cette organisation s'est mise en place en décembre, avec des recrutements qui se sont poursuivis au début de l'année 2025. Une évaluation sera réalisée en fin d'année 2025.

Cette période d'instabilité a été maîtrisée, notamment par une équipe de cadres expérimentés, une équipe du siège engagée et des équipes des établissements et services qui connaissent bien leur travail.

Les grands dossiers de l'association

L'association est engagée dans une GRAPPE pour mettre en place le Dossier Usager Informatiser. Elle est associée à trois associations mayennaises. Le déploiement est prévu sur l'année 2025.

Le système informatique et la sécurisation des données est une attention de l'association. Nous avons décidé d'externaliser le stockage des données pour mieux répondre aux exigences légales.

L'association, depuis 2022, participe dans le cadre d'une GRAPPE, à un travail sur les aspects de la transition énergétique de ses bâtiments avec la volonté de baisser notre impact climatique et de répondre aux obligations réglementaires imposées par la loi ELAN. Un conseiller MAPES est engagé par les associations de la GRAPPE, il nous accompagne dans les choix de transformation de nos modes de dépenses énergétiques.

L'Implication partenariale sur le territoire

L'association continue d'être présente au sein des instances importantes sur le territoire. Au-delà des représentations en lien avec l'accompagnement des jeunes, nous participons à différentes instances de réflexions : au Conseil d'Administration de l'URIOPSS, à la CCAPH, à la commission spécialisée de la CDAPH, à l'AIRE en tant que délégué départemental, à la Commission Départementale pour l'Ecole inclusive (CDSEI) par un mandat partagé avec l'URIOPSS à la CDMCA. Dans le cadre de la CDSEI, ARRIA a co-animé avec l'ARS et l'Education Nationale des groupes de travail sur le fonctionnement en dispositif des ESMS, à la commission mobilité sur la commune d'Orvault. Le Groupement Inter Associatif de Coopération (GIAC) continue à fonctionner sous une forme plus légère. C'est lieu d'échange et de mutualisation de quelques grands contrats (automobile, assurance ...). Les rencontres de Directeurs Généraux et Directeurs d'association Handicap, autre instance d'échanges sur la réalité de nos associations, se réunit 4 fois dans l'année.

ARRIA participe également à d'autres instances de travail davantage en lien avec les projets développés : interPCPE de Nantes, InterCAFS...

Les perspectives 2025

L'association ARRIA et l'Agence Régionale de Santé ont mené une négociation CPOM très constructif. La signature viendra acter un engagement réciproque, même si les projets envisagés resteront soumis à des financements pour le moment incertains. ARRIA attend un soutien de ses projets existants de son organisme de contrôle de tarification afin de pouvoir garder la qualité et la pertinence des accompagnements à l'œuvre.

Le Directeur
Michael BROSSET

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Le fonctionnement des établissements et services ARRIA

Depuis sa création, l'association développe constamment son offre, en faisant évoluer les projets de services et d'établissements, et en créant de nouveaux dispositifs, de nouvelles formes d'accompagnements, dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des jeunes et de leur famille. Ainsi, la diversité des projets à l'œuvre permet la construction de parcours individualisés, adaptables, modulables et réactifs.

Dans cet esprit, sur le modèle du fonctionnement en Dispositif ITEP intégré, l'association soutient la mise en place de parcours transversaux des jeunes entre les établissements et services, facilitant les co-accompagnements, les passages, les relais, les transitions.

L'association a fait le choix d'un fonctionnement en Dispositif en maintenant ces établissements et ses services, en développant la collaboration et le travail en commun de ses établissements et service et en renforçant le travail partenarial avec d'autres structures du médico-social, de la protection de l'enfance, de la psychiatrie, ainsi qu'avec des structures de Droit Commun. Ce fonctionnement permet des parcours innovants, au plus près des besoins et des souhaits des jeunes et de leur famille.

Le fonctionnement transversal au sein du DITEP et plus largement avec l'ensemble des établissements et services :

-Le DITEP regroupe 6 établissements et services :

- ITEP ARRIA Les Perrines, enfants de 5 à 11 ans, 22 places
- ITEP ARRIA Le CARDO, adolescents de 11 à 15 ans, 21 places
- LISEC ITEP ARRIA, jeunes de 15 à 20 ans, 11 places
- SESSAD ITEP ARRIA, jeunes de 3 à 20 ans, 42 places
- CASIM ARRIA, jeunes de 5 à 16 ans, 21 places
- CAFS ARRIA, jeunes de 5 à 18 ans, 6 places (IME et DITEP)

-L'IME Hors Les Mur, adolescents de 11 à 15 ans, 12 places + 2 suivis

-Le SESSAD TDI TSA, jeunes de 0 à 20 ans, agrément pour 22 jeunes avec TSA et 33 jeunes avec TDI ou TSA, soit 55 jeunes

-Le PCPE, pour 20 jeunes en attente d'accompagnement sur le SESSAD ITEP et le SESSAD TDI TSA

-Le DIMAS-Petite Cabane, pour des enfants de 3 à 6 ans avec ou sans notification MDPH

-Le DAR, pour 7 enfants d'âge primaire, avec une notification TSA

-Le projet de soutien au Centre éducatif Tréméac, par l'intervention de 2 professionnels de ARRIA au sein de l'équipe de Tréméac

L'association ARRIA soutient un fonctionnement transversal entre ses établissements et services sous plusieurs formes :

- En favorisant le passage d'une modalité d'accompagnement à une autre, à tout moment de l'année en fonction des besoins et de l'évolution des jeunes
- En favorisant les co-accompagnements par deux ou trois établissements et services (ex : accompagnement par un hébergement et un Sessad, un accompagnement par un Sessad et un établissement...). A partir du projet de chaque jeune, de ses besoins, ARRIA construit des parcours adaptés

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- En favorisant les échanges de pratiques et les réflexions entre les équipes des établissements et services

Le fonctionnement en dispositif s'exprime également dans des conventions de co-accompagnement avec les autres associations Nantaises. Sur l'année 2021-2022, un co-accompagnement a été construit entre l'ITEP Les Perrines et Ozens pour un jeune sourd-muet présentant des difficultés psychologiques importantes. Un co-accompagnement a été initié pour un jeune de l'ITEP les Perrines avec l'ITEP La Papotière de Moissons Nouvelles. Ce conventionnement s'est poursuivi avec l'ITEP le Cardo sur l'année 2022-2023.

Scolarité et école inclusive, l'implication de ARRIA

ARRIA a toujours eu le souci de permettre aux jeunes, confiés par leurs parents, de favoriser leur inclusion dans la société. Accueillant des jeunes de 3 à 20 ans, l'aspect scolaire est un élément important. Il est important à deux niveaux : les apprentissages pédagogiques et la socialisation. Pour répondre à la diversité des besoins et à la diversité des capacités des jeunes accompagnés, ARRIA a développé différentes modalités de scolarisation en lien avec l'éducation nationale.

Les scolarités partagées - Pour répondre à ces exigences, ARRIA s'est engagée très tôt dans la mise en place de scolarités partagées. Cette modalité est très intéressante, car elle permet un ajustement permanent pour le jeune, entre le temps passé dans sa classe au sein de l'établissement scolaire et le temps passé au sein de l'établissement médico-social. Cette organisation prend en compte la réalité du jeune qui, au regard de ses difficultés, n'aura peut-être pas un parcours linéaire. Il aura besoin de temps plus importants dans l'établissement médico-social à certains moments et pourra augmenter son temps à l'école, au collège ou au lycée à d'autres moments.

Les ULIS cogérées – 5 Ulis sont cogérées par ARRIA.

- ✓ 3 ULIS pour jeunes avec TSA. Les jeunes sont soutenus par le SESSAD TDI TSA
- ✓ 1 ULIS IME Hors Les Murs. Les jeunes sont soutenus par un établissement situé par dans l'enceinte du collège.
- ✓ 1 ULIS DITEP. Les jeunes du dispositif sont soutenus par des professionnels de l'ITEP Le Cardo, avec une possibilité de temps d'accompagnement au sein de l'établissement lorsque cela est nécessaire.

Les UEE – 1 classe de l'ITEP Les Perrines est implantée à l'école Champenois depuis 2010 et 1 classe appelé « Soutien et Ressource », partagée de l'ITEP Les Perrines et l'ITEP Le Cardo est implantée au collège Rutigliano. Ces deux entités permettent à des jeunes de ARRIA de s'approprier ou se réapproprier à l'environnement scolaire et d'expérimenter un autre cadre d'apprentissage et de vie sociale, avec la sécurité d'un accompagnement médico-social de proximité. Elles permettent d'être ressource pour l'équipe et accueille des jeunes de l'école ou du collège sur des temps définis, des projets.

Les UE – Au sein de chaque établissement de ARRIA, des enseignants spécialisés organisent des temps d'apprentissage scolaires pour les jeunes. Ils sont destinés aux jeunes qui n'ont pas de scolarité à l'extérieur, mais aussi aux autres jeunes pour soutenir, compléter leur scolarité. Il est important d'insister sur cette modalité de scolarisation qui est nécessaire à certains jeunes et leur permet un retour vers une scolarité plus « ordinaire » ainsi que l'acquisition d'apprentissages fondamentaux.

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

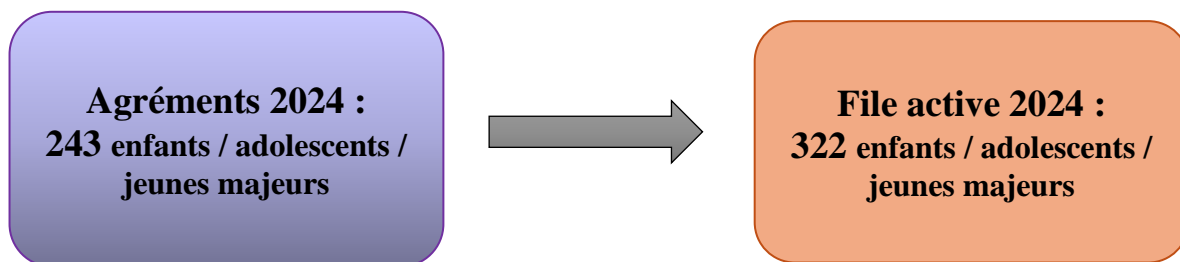
Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

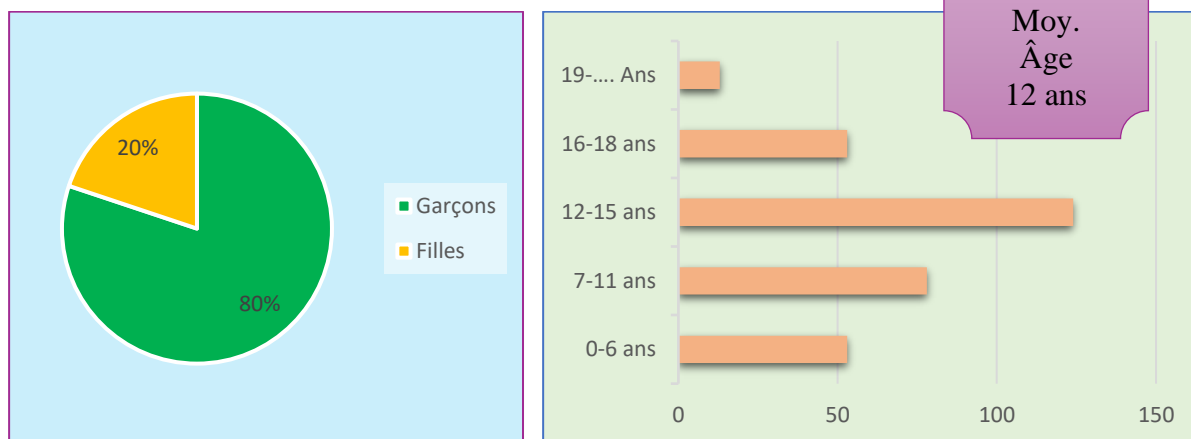
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

L'activité 2024 de l'association ARRIA



- Le nombre de places autorisées est ici estimé, puisque l'activité de la **fonction appui-ressource** fortement développée notamment par le projet du Dimass-Petite Cabane, ne peut être prise en compte. De même, les accompagnements pour des enfants non notifiés n'apparaissent pas dans le nombre d'agrément.

Caractéristiques des jeunes accompagnés à ARRIA



- Le nombre de garçons restent prédominant – il est particulièrement élevé sur le Dispositif ITEP, s'élevant à 85 %
- Les jeunes adolescents sont très représentés du fait du nombre de structures dédiées à cette tranche d'âge – 3 établissements accueil de jour sur 4 accueils des adolescents, 4 dispositifs inclusifs sur 5, co-gérés avec l'Education Nationale, sont implantés dans des collèges
- La population de moins de 6 ans augmente fortement grâce au développement de l'activité du DIMASS-Petite Cabane et du fait d'accueil limité à 6 mois, amenant un nombre d'enfants important à l'année
- La moyenne d'âge baisse due à l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans

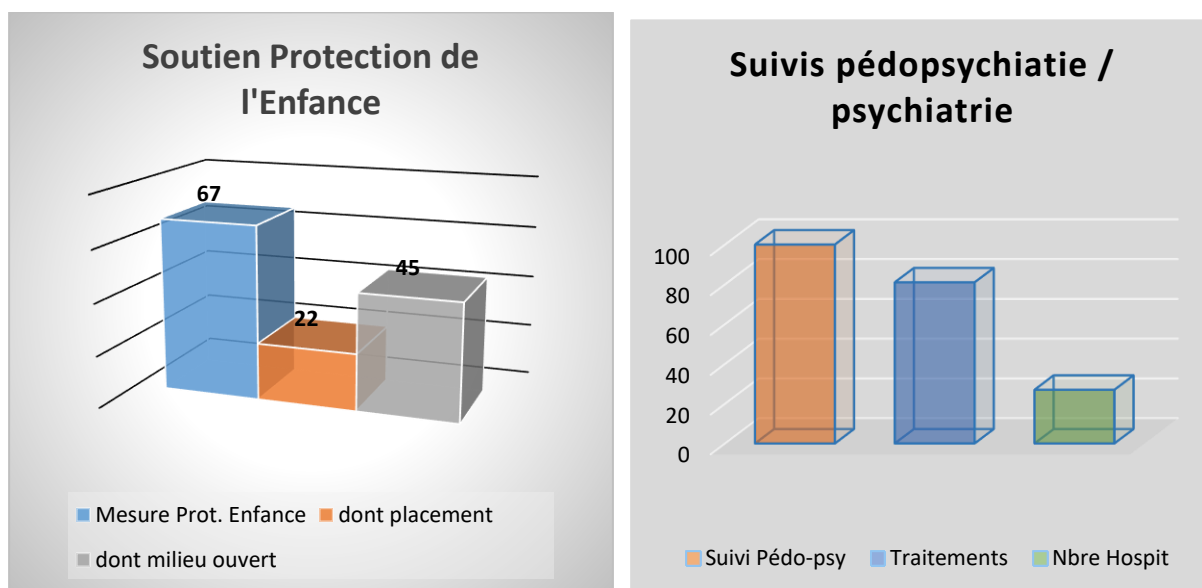
Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

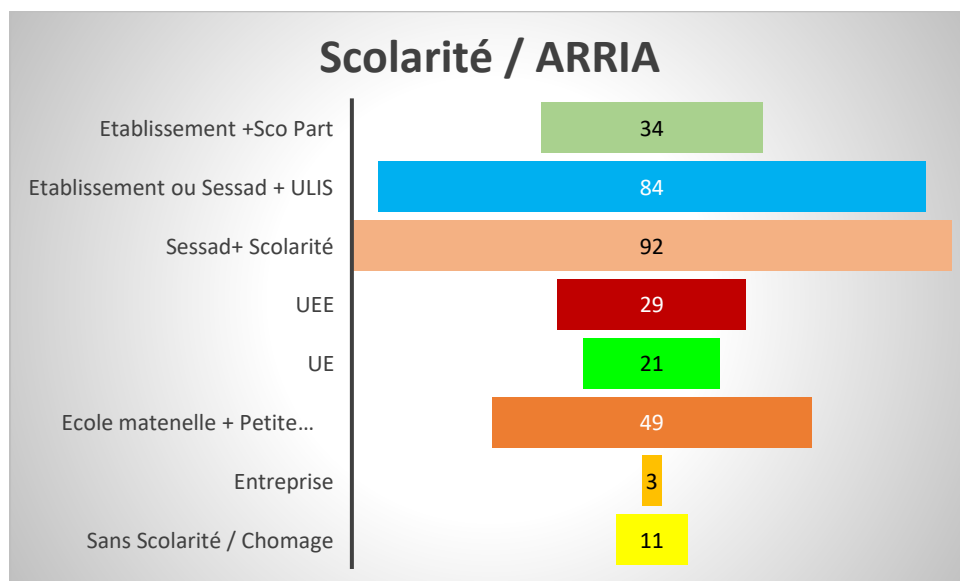
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



- 24% des jeunes accompagnés à ARRIA bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance
 - Il est de 38% sur le DITEP
 - Il est de 54% sur les hébergements, CASIM + CAFS
 - Les hébergements sont très sollicités par la protection de l'enfance pour des jeunes en grande difficulté sur leur lieu de placement

- 31% des jeunes accompagnés à ARRIA ont un suivi pédopsychiatrie (100 jeunes sur 322)
 - Ce chiffre ne reflète pas la réalité des besoins car beaucoup de jeunes sont en attente de la mise en place d'un suivi en CMP ou Hopital de Jour
 - Sur les établissements, accueil de jour et hébergement, 68% des jeunes ont un suivi en pédopsychiatrie
 -

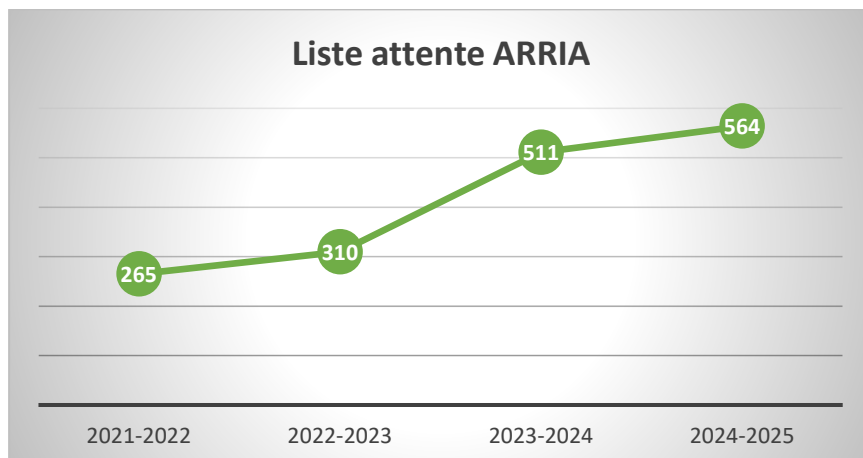
- 81 jeunes soit 25%, prennent un traitement en lien avec leur handicap ou leurs difficultés psychologiques
 - Ce chiffre monte à 61% à l'ITEP Les Perrines pour des enfants entre 5 et 12 ans, cette tendance reste la même depuis quelques années



- La part des jeunes en scolarité ULIS est importante en raison des 5 ULIS gérées conjointement par ARRIA et l'Education Nationale – représente 43 places – auxquelles s'ajoutent les suivi SESSAD pour les jeunes en scolarité dans d'autres ULIS
- 29 jeunes ont profité d'une scolarité en UEE – ce chiffre est important car sans nos deux UEE, ces 29 jeunes n'auraient pas eu accès aux établissements scolaires
- 21 jeunes accompagnés bénéficient d'une scolarité exclusivement dans nos établissements – Ces 21 jeunes ne sont pas encore en capacité de fréquenter un établissement scolaire
 - Sur les 21 jeunes, 9 sont accompagnés au LISEC (15-20 ans) – Les problématiques psychiatriques sérieuses pour une partie des jeunes du LISEC orientent le travail des professionnels vers le soin et les activités extérieures
- 11 jeunes sont sans scolarité ou au chômage
 - 5 jeunes sur nos trois établissements de jour ITEP, ne parviennent pas encore à être en présence d'un enseignant ou être dans les apprentissages scolaires ; les activités mises en place pour eux sont d'autre ordre (activité d'expression, de construction) dans lesquelles l'aspect apprentissage scolaires est pris en compte mais d'une manière moins conventionnelle
 - Les autres jeunes concernées sont des jeunes majeurs accompagnés dans la contractation d'un projet professionnel ou de soin

Focus sur notre liste d'attente

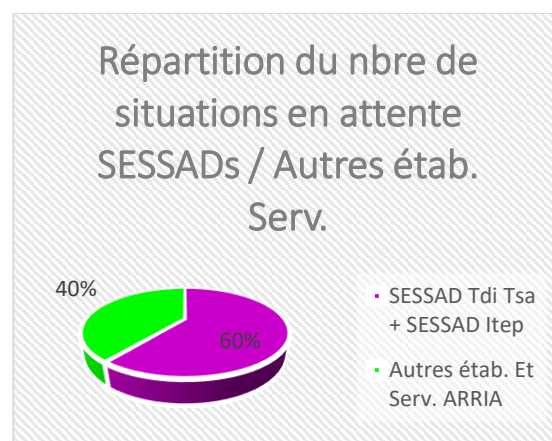
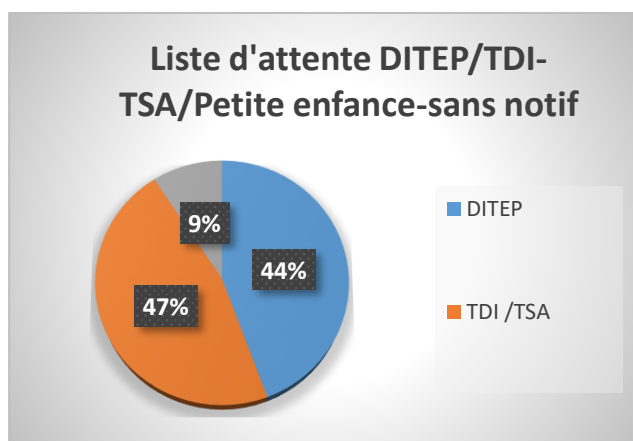
Le nombre de situation sur la liste d'attente à ARRIA progresse toujours...



- 564 jeunes sont inscrits sur les listes d'attente des différents établissements et services de l'association au 31 décembre 2024
- Ce chiffre est à mettre en corrélation avec le nombre de jeunes admis en 2024 et le nombre de places ou de suivis – au regard du nombre de jeunes admis à ARRIA tous les ans, la liste d'attente ne se réduira pas
 - Nbre de places ou de suivis : 242
 - Nbre de jeunes en attente d'admission : 564
 - Nbre de jeunes admis en 2024 : 87

10

La liste d'attente selon les établissements et services



- La liste d'attente des deux SESSAD représente plus de la moitié des jeunes en attente à l'association pour

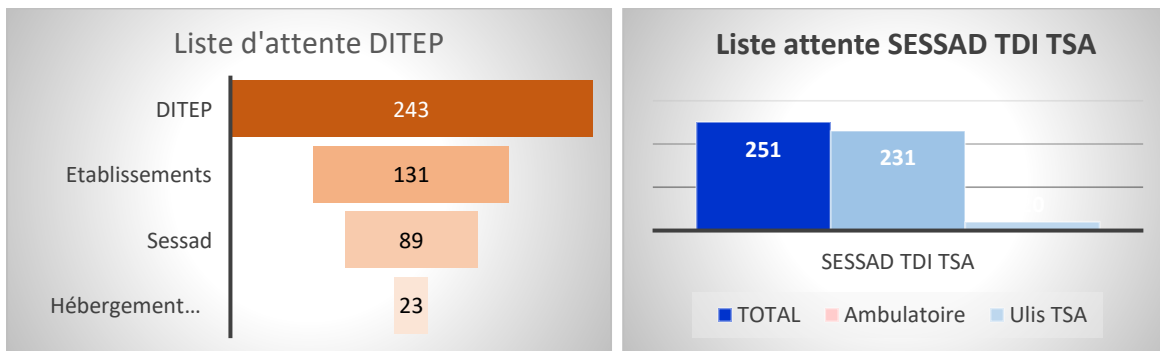
Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



- Pour les 3 établissements accueil de jour (ITEP Perrines + Itep Cardo + LISEC ITEP), la liste d'attente représente 120 jeunes pour une capacité de place de 54 places, tout en sachant qu'en 2024, 18 admissions ont été réalisées
- Sur le Sessad Tdi Tsa sur 208 jeunes en attente, 62 le sont par défaut, en attente d'établissement

Le contexte du CAFS

Cette année 2024 voit de nombreux changements d'accueil au sein du CAFS ARRIA.
Ces changements apportent son lot d'émulation et d'incertitude.

Si l'équipe reste stable, le service CAFS voit un changement de direction depuis fin novembre.

Dans le cadre d'une restructuration associative, Mr Grégoire, responsable de l'ITEP Les Perrines et du CAFS ARRIA depuis de nombreuses années, a été recruté au poste de Directeur adjoint des établissements ITEP et des hébergements au sein de l'association en décembre 2024.

Le poste de responsable de l'ITEP Les Perrines et du CAFS ARRIA restent à ce jour vacant, Mr Grégoire assurant l'intérim jusqu'à recrutement.

I. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

1) Les admissions

Le CAFS a un agrément pour accueillir 6 enfants/adolescents de 5 à 18 ans relevant d'IME, d'ITEP ou de Trouble du Spectre Autistique. Certains jeunes sont accueillis jusqu'à 20 ans par autorisation dérogatoire.

En 2024, 9 jeunes de 11 à 20 ans, ont été accompagnés sur un accueil longue durée.

1 autre jeune, âgé de 9 ans, a été accompagné sur une modalité d'accueil de répit.

12

2) Le public accompagné en 2024

Accueils longue durée :

Initiales des jeunes accueillis	Age	Date d'entrée	Date de sortie	Nb nuits d'accueil/sem	Activités de jour et autres accompagnements au 31/12/24
S. P	15	02/09/2019	En cours	4 nuits	ITEP Gesvres Moisson Nouvelle LDV week-end
N. D	17	09/01/2024	En cours	3 nuits	SESSAD TDI TSA ARRIA Lycée St Félix
L. B	14	20/02/2024	En cours	4 nuits	ITEP Lamoricère OVE FA ASE
T. A	15	21/05/2024	En cours	4 nuits	IME Val de Sèvre
L.B	11	04/09/2024	En cours	3 nuits	ITEP Les Perrines ARRIA
R. T	17	06/01/2025	En cours	3 nuits	ITEP LISEC ARRIA

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Les sorties :

Initiales des jeunes accueillis	Age	Date d'entrée	Date de sortie	Nb nuits d'accueil/sem	Autre accompagnement
Y. C	14	17/07/2023	23/01/2024	3 nuits	ITEP Lamoricière OVE Tréméac, unité Auriol
B.D	20	25/05/2021	19/07/2024	4 nuits	ITEP LISEC ARRIA Intern'appart
D.N	20	24/09/2019	19/07/2024	3 nuits	SESSAD APAJH Val Lorie
J. D	13	15/05/2023	04/11/2024	3 nuits	ITEP Le Cardo ARRIA La VAGA

Quatre départs ont été actés durant l'année 2024 sur décision du service, en accord avec les familles.

Les motifs de fin d'accueil sont les suivantes :

- Fin d'accueil, pour 2 jeunes, au regard de leur âge
- Fin d'accueil, pour 2 jeunes, au regard de leur difficulté à supporter la modalité d'accueil familial

Les séjours de répit

A la demande des familles et/ou des institutions et sous réserve de notification ITEP ou IME, les séjours de répit répondent à différents objectifs. Face à l'urgence d'une situation dégradée dans le milieu familial, un séjour de répit est une pause, une respiration dans un quotidien de tensions. Il peut permettre au jeune d'expérimenter des relations plus sereines, se montrer autrement et revenir parfois plus apaisé dans son foyer.

Lorsqu'un projet de séparation se dessine et qu'il faut une première expérimentation, le CAFS propose également des séjours de répit.

Les séjours sont généralement d'une semaine (reconductible selon les places).

Cette année, nous avons pu répondre à une demande des familles et des partenaires.

Initiales des jeunes accueillis	Age	Date d'entrée	Date de sortie	Nb nuits d'accueil/sem	Autre accompagnement
G. F	9	20/11/2024	13/12/2024	4 nuits	PCPE ARRIA

Ponctuellement, les assistantes familiales peuvent accueillir sur un temps limité un jeune supplémentaire accompagné habituellement par une autre assistante familiale du CAFS ARRIA, en cas de congés pour l'une d'elles, de maladie ou encore de tensions importantes avec le jeune accueilli. Ce principe garantit une sécurisation des parcours de chaque enfant et un temps de pause pour l'assistante familiale. Ces changements font l'objet d'une organisation pensée pour garantir un accueil respectueux tant pour le jeune que pour l'assistante familiale (présentation, accompagnement par l'éducatrice spécialisée...).

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

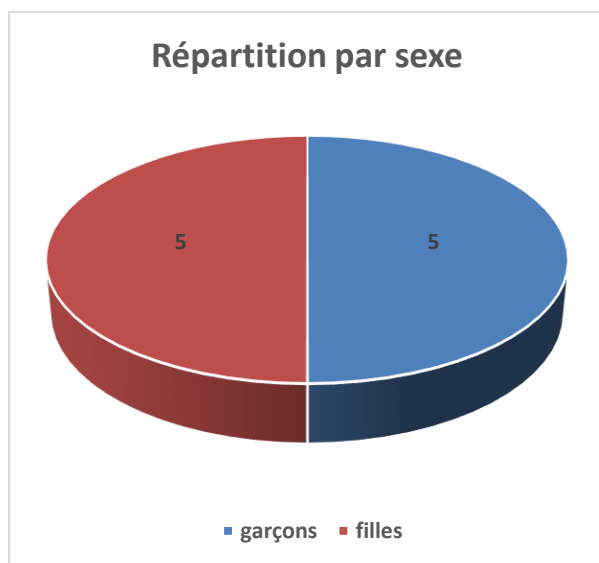
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Aucun séjour n'a été organisé selon cette modalité cette année.

Les séjours de répit au CAFS, répondent à des besoins des familles et des jeunes. Pour autant, ils restent actuellement limités car ils se déroulent chez des assistantes familiales qui accueillent déjà des jeunes. Les accueils de répit sont possibles lorsque les conditions chez une assistante familiale sont réunies (nombre d'agrément, chambre libre...), ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble de l'année. Au regard de ces contraintes, le nombre de jours de répit est élevé. Les demandes sont nombreuses, notamment pour les adolescents. Il convient alors d'y répondre, non pas dans l'urgence, mais dans un délai le plus court possible.

Il serait très opportun de **dédier une place pour les séjours de répit**, chez une assistante familiale.

Une mixité garçons-filles des jeunes accueillis (accueil au long cours et accueil de répit :



Cette année, le CAFS a accueilli autant de filles que de garçons

Les jeunes accueillis relèvent majoritairement du DITEP

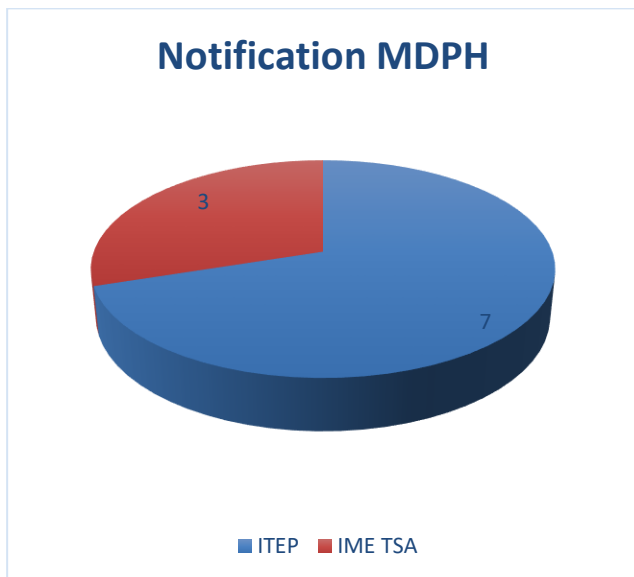
Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

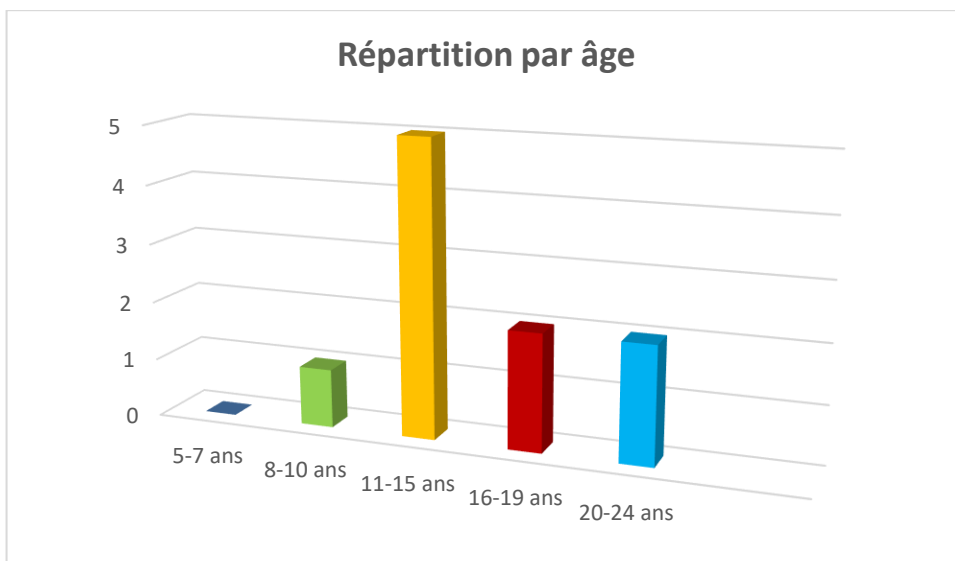
2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



- ↪ Cette année, le service a accueilli plus de jeunes ayant une notification DITEP que de jeunes ayant une notification IME ou TSA
- ↪ 2 des 3 jeunes ayant une notification IME sont des filles

Une moyenne d'âge élevée



- ↪ La moyenne d'âge des jeunes accueillis est élevée : 14,9 ans.
- ↪ L'âge moyen des admissions cette année reste moins élevée : 13,2 ans.
- ↪ 2 jeunes accueillis ont eu 20 ans et étaient en dérogation d'âge. Notre agrément va jusqu'à 18 ans.

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

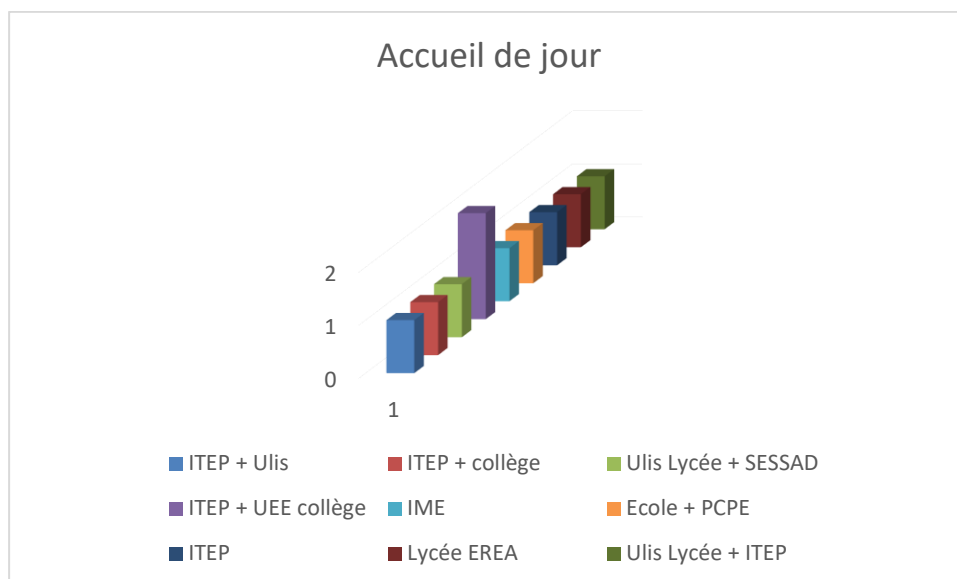
Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Activités et accompagnements des jeunes en journée



- ↪ 5 jeunes sont accueillis en institution ITEP à temps partiel
- ↪ 1 jeune est accueilli en IME à temps plein
- ↪ 3 jeunes poursuivent leur scolarité en lycée
- ↪ 4 jeunes poursuivent leur scolarité au collège (UEE, Ulis, scolarité partagée)

De multiples partenaires :

Si la demande d'accompagnement en famille d'accueil se fait à l'initiative de la famille, elle est souvent accompagnée par des partenaires. En effet, la complexité des troubles et son expression nécessite une prise en charge à plusieurs : médico-social, psychiatrie, éducation nationale, protection de l'enfance, hospitalisation.

Cette prise en charge incombe une coordination de tous les instants afin de sécuriser le parcours de chaque jeune accueilli : gestion des hébergements, des transports, du circuit du médicament...

Accompagnements médico-sociaux

- ↪ Parmi les 10 jeunes accueillis au CAFS, 5 dépendent déjà de l'association ARRIA, 5 sont également accompagnés en journée par un établissement ou un service extérieur à l'ARRIA.

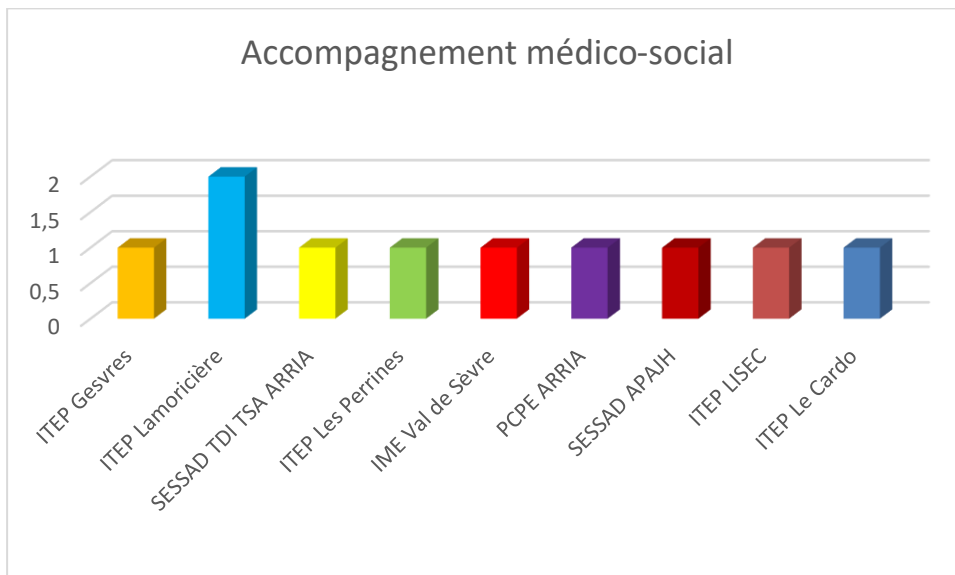
Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

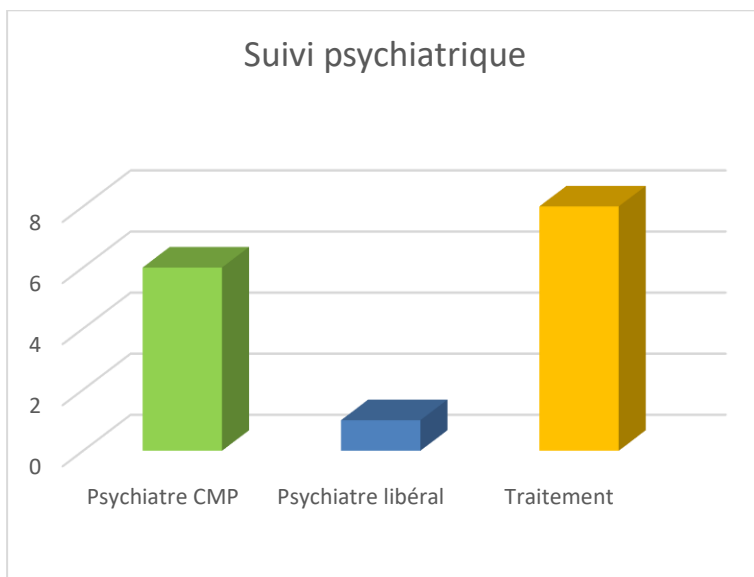
Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr



Tous les jeunes viennent d'horizons différents en journée, le CAFS tient à ouvrir ses accueils à différentes institutions au sein de ARRIA et à d'autres institutions partenaires de la région nantaise.

- ↳ Le CAFS, depuis son ouverture, est engagé dans un travail en réseau soutenu, dans l'intérêt des jeunes accueillis. Par ailleurs, le CAFS ARRIA, reconnu par les différents partenaires et régulièrement sollicités pour la mise en place de séjours de répit.

Les suivis par le secteur de la pédopsychiatrique



- ↳ Sur les 10 jeunes accueillis au CAFS, 7 sont suivis par un médecin psychiatre en CMP ou en libéral
- ↳ 2 jeunes sont parfois hospitalisés sur demande des partenaires

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

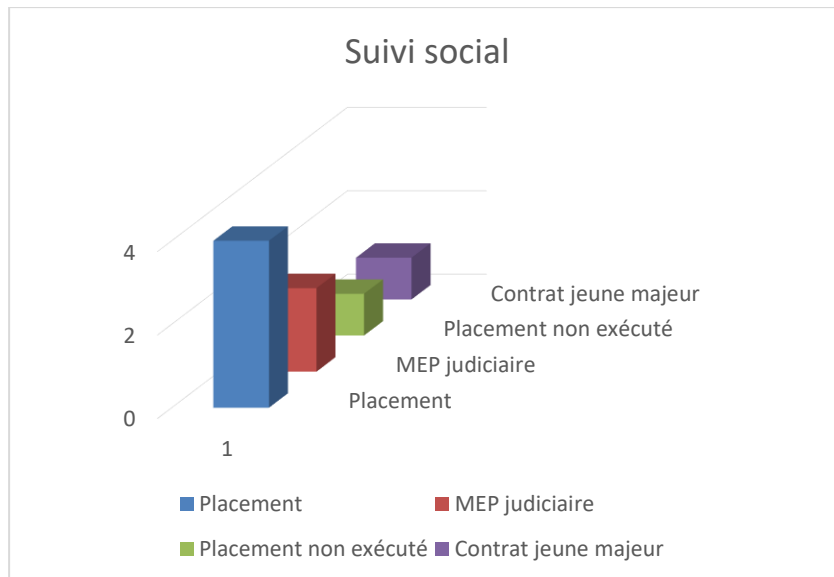
Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- ↪ 1 jeune adulte sollicite régulièrement une hospitalisation en psychiatrie adulte
- ↪ 7 jeunes prennent des médicaments liés à leurs difficultés psychologiques (neuroleptique ou anti déresseur)

Le suivi par la protection de l'enfance



- ↪ 4 jeunes, en complément de l'accueil au CAFS, bénéficient d'une mesure de placement en MECS, Lieu de Vie ou en famille d'accueil. Le CAFS vient, dans ces situations, en soutien à l'hébergement de placement, en plus du soutien aux parents. Le collectif reste pour ces jeunes un mode d'hébergement qui est peu adapté tant la relation à l'autre est compliquée. L'accueil individuel, dans un contexte familial, paraît être le plus adapté.
- ↪ 1 jeune reste à domicile le week-end suite à la non-exécution de son placement
- ↪ 2 jeunes sont suivis par une MEP judiciaire
- ↪ 1 jeune bénéficie d'un contrat jeune majeur et est sous curatelle.

3) Les modalités d'accueils mises en œuvre

Le CAFS ARRIA est ouvert 210 jours dans l'année, conformément à son agrément. Les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi et une partie des vacances scolaires. Des accueils sont possibles pour 2 à 3 week-ends dans l'année pour chaque jeune.

Les assistantes familiales sont aussi en capacité d'accueillir des jeunes en journée de manière ponctuelle. Ainsi, en plus des mercredis après-midi qui sont généralement des après-midis de fermeture de structures, les assistantes familiales peuvent soulager les jeunes accueillis lorsque la pression à l'école ou en institution est trop importante. Cette modalité préventive permet souvent d'éviter une rupture dans le parcours institutionnel du jeune.

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

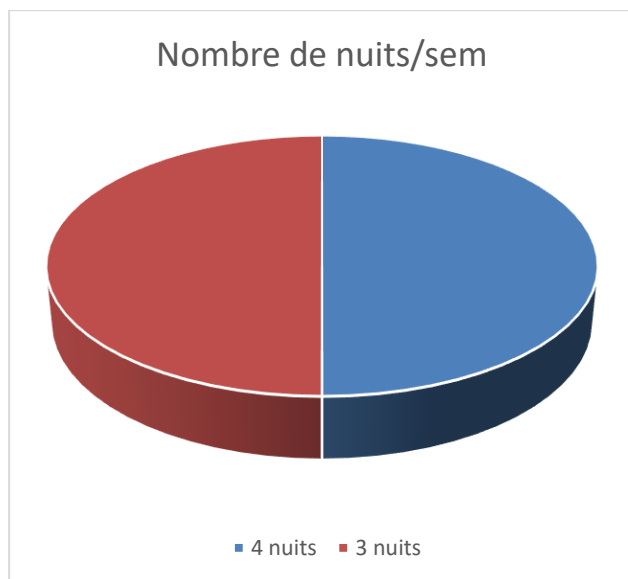
Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Un accueil modulable mais des accueils conséquents

L'accueil au CAFS est modulable pour rester au plus proche des besoins des jeunes et de leur famille et/ou des partenaires de la protection de l'enfance.



- 5 jeunes ont été accueillis toutes les nuits de la semaine
- 5 jeunes ont été accueillis 3 nuits

Situation des assistantes familiales

Le service CAFS de l'ARRIA est stable depuis plusieurs années.

- ↪ 1 assistante familiale a 3 agréments
- ↪ 3 assistantes familiales ont 2 agréments.
- ↪ 2 assistantes familiales ont 1 agrément

Le CAFS ARRIA a fait le choix de ne confier qu'un enfant de notre service à chacune. Ce choix s'explique par le fait que, nous accueillons des jeunes en grande souffrance qui peuvent avoir des comportements inadaptés nécessitant un accompagnement de proximité.

Les conditions d'accueil des jeunes

Les enfants et les jeunes sont accueillis au sein de la cellule familiale de l'assistante familiale. Ils participent au quotidien de la famille. Tous les membres de la famille de l'assistante familiale sont impliqués, au quotidien, dans l'accompagnement de l'enfant/jeune. Une attention particulière est apportée à l'enfant, au jeune et aux manifestations de ses difficultés. Les enfants/jeunes arrivent chez l'assistante familiale après leur journée à l'école/collège/lycée ou en institutions spécialisées. Les assistantes familiales sont soutenues dans leur travail par les autres professionnels du service (éducateur, psychologue, assistante administrative, responsable de service et directeur adjoint).

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Les conditions matérielles d'accueil des enfants font l'objet d'un contrôle une fois par an, lors de la visite des lieux par le Directeur adjoint et le Responsable de service. L'éducateur spécialisé, qui intervient régulièrement chez l'assistante familiale reste vigilant au bien-être des enfants. De par ses interventions et son éclairage clinique, il vient en soutien du travail quotidien des assistantes familiales.

4) L'activité 2024

Le CAFS est agréé pour une ouverture annuelle de 210 jours, pour 6 accueils chez des assistantes familiales.

Cette année, le service CAFS a renouvelé 4 d'accueils.

Compte tenu du nombre de sorties cette année, des périodes d'attente, en vue d'admission, ont pu impacter l'activité annuelle.

Avant tout accueil, au-delà de la demande familiale, il est important de s'accorder avec tous les partenaires, psychiatrie, protection de l'enfance, hébergements multiple, accompagnement médico-social partiel en journée, scolarité... afin d'ajuster au mieux l'accompagnement et de tenir chacun sa place.

Travailler un nouvel accueil prend du temps, puisque c'est une rencontre entre le jeune/l'enfant et l'assistante familiale. Ainsi plusieurs tentatives d'accueil ont échoué devant l'incapacité de certains enfants à envisager d'être en dehors du foyer familiale.

Par ailleurs, 2 assistantes familiales ont eu des arrêts de travail assez longs, 4 mois pour l'une et 1 mois et demi pour l'autre. Ses absences ont donc une incidence substantielle sur le taux d'occupation de ce petit service.

Ainsi l'année 2024 a une activité de 674 journées.

L'accueil en journée au CAFS

Les assistantes familiales peuvent accueillir les jeunes en journée en plus des nuits s'il est difficile pour eux de rester à temps plein sur leurs lieux d'activités de jour, au collège ou en institution spécialisée. Cela permet d'éviter des exclusions, d'apaiser les tensions pour le jeune et les professionnels de journée, dans le but de sécuriser le parcours du jeune.

- ↳ En 2024, le CAFS a comptabilisé **160 journées et 479 demi-journées de présence des jeunes**, sur les temps du mercredi ainsi que sur des temps d'apaisement suite à des suspensions, suite à des crises ou dans le cadre d'un emploi du temps partagé avec l'institution de jour (départ plus tardif ou arrivée plus tôt).

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

5) Des sorties collectives et les partenariats

Des sorties collectives

Le service CAFS a organisé ses traditionnelles sorties collectives.

Tous les jeunes accueillis et les assistantes familiales ont participé à un après-midi bowling et une après-midi dans un parc animalier, le Natural Parc.

Le travail en partenariat

Les jeunes accueillis au CAFS sont par ailleurs accompagnés par d'autres institutions, du secteur médico-social, du secteur social, du secteur sanitaire et par l'institution scolaire. Dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, pour une plus grande cohérence de nos interventions, nous travaillons en réseau avec chacune d'entre elles. Ce partenariat prend forme à travers des réunions de concertations, des échanges téléphoniques, des synthèses, des réunions de suivi de scolarisation...

Cette année nous avons participé ou avons été à l'initiative de **24 rencontres** avec d'autres établissements et services qui accompagnent à d'autres moments de la journée ou de la semaine, les jeunes que nous avons accueillis (concertations ou synthèses à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, concertations avec les autres lieux d'hébergement du jeune telle que les Familles d'accueil, concertations avec la pédopsychiatrie, les ESS...). A ces rencontres, s'ajoutent tous les entretiens téléphoniques et autres contacts informels, qu'il ne faut pas sous-estimer, ils permettent une meilleure connaissance des institutions, et facilitent les relations.

Dans le cadre de la mise en place du fonctionnement en Dispositif ITEP, nous avons réévalué le travail avec les autres institutions et développé davantage les contacts, rencontres pour garantir la poursuite de la pertinence des accompagnements.

Les relations avec les familles

La finalité du travail au CAFS est de soutenir les parents et leurs enfants dans leur réflexion, dans leurs démarches vers un « réaménagement des liens intrafamiliaux » (cf. projet d'établissement) afin que la vie en famille soit plus sereine. Le soutien auprès des familles est donc au cœur du projet d'établissement. Ce soutien passe par une posture « non-sachante » auprès des parents, une posture d'écoute, de compréhension, de confiance, pour une mise à réflexion de ce qui fait problème. Le CAFS intervient comme un tiers, légitimé par son expérience et son professionnalisme, sans pour autant être donneur de leçon.

Ce soutien aux parents prend la forme d'entretiens, **23 rencontres familles** ont eu lieu en 2024. A ces entretiens « officiels », s'ajoute les contacts informels complémentaires (entretiens téléphoniques...) et tout aussi importants dans la création d'un climat de confiance avec les parents.

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

6) Les orientations – les sorties

Cette année 2024, 4 jeunes ont quitté le CAFS, soit en raison de leur âge (20 ans) soit en raison de la difficulté à appréhender un cadre d'accueil familial.

1 enfant a bénéficié de 2 semaines de répit.

Avant tout arrêt, le service s'emploie à garantir auprès du jeune, en concertation avec les partenaires et les familles, un projet d'hébergement si besoin.

La fin d'accueil est toujours un moment délicat, tant pour le jeune accueilli, que pour l'assistante familiale. Il faut mettre une dimension symbolique dans cet arrêt afin de permettre au jeune de clôturer cet épisode de sa vie et continuer son parcours. Ainsi, les assistantes familiales ont organisé un goûter d'aurevoir et ont invité l'éducateur coordinateur, le Directeur Adjoint et le Directeur de l'association.

II. LES INDICATEURS 2024

1) Les indicateurs médico-sociaux

INDICATEURS 2024		
2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	10
1	Nb de jeunes en dérogation	2
Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		5
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	10
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	10
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	0
21	Nombre de sorties	5
16	Nb de sorties par décès	
17	Nb de sorties par hospitalisation	
18	Nb de sorties par retour au domicile	2
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre ESMS	
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	3
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	10
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	8
	Nb de fiches incident rédigées :	0
	maltraitance	0
	violence	0
	fugue	0
	médicaments	

2) Les indicateurs ANAP

INDICATEURS ANAP 2024

	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	10
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	6
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	0
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement)	674
24	Nb de journées financées	1260
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	6
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	6
	Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12	
	Déficiences intellectuelles :	
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	3
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	
	Autisme et autres TED :	
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	24
	Troubles psychiques :	
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	7
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	2
	Troubles du langage et des apprentissages :	
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	1
	Déficiences auditives :	
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
	Déficiences visuelles :	
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
	Déficiences motrices :	
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
	Déficiences métaboliques :	
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
	Cérébro-lésions :	
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	
Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	1
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	5
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	2
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	2
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	3649
89	Nb de sorties définitives dans l'année	5
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	8
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	2
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	96
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	5

25

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

CONCLUSION

Le CAFS vient de passer une année 2024 sans mouvement de personnels mais avec des arrêts longs d'assistante familiale.

4 jeunes accompagnés depuis plusieurs années pour certains et plusieurs mois pour d'autres ont été clôturés, laissant place à d'autres jeunes qui peuvent désormais bénéficier de cette modalité d'hébergement.

Le travail engagé des assistantes familiales dans une réflexion quotidienne pour apporter des réponses aux impasses des jeunes accueillis témoignent d'une maturité d'équipe.

En appui sur l'équipe, les assistantes familiales proposent un accompagnement sécurisant, contenant et soignant à des jeunes qui, pourtant, expriment souvent leur grande difficulté dans les établissements d'accueil de jour.

Cette modalité d'accueil, dans un cadre familial, vient faire fonction et permettre à chaque jeune de trouver des ressources, des solutions à leurs impasses.

Le travail institutionnel du CAFS vient favoriser cet accompagnement de qualité. La disponibilité des professionnels pour venir en soutien des assistantes familiales, le travail d'élaboration continue sur les problématiques, la coordination avec les partenaires ou encore la dimension symbolique du service sont autant d'outils contribuant à la visée soignante de ce service.

Mr GREGOIRE Florent, Directeur Adjoint CAFS ARRIA

Mr BROSSET Michaël, Directeur de l'association

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Courriel : secretariat.cafs@arria.asso.fr • ☎ 02 40 40 77 77

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

2 bis, rue Robert le Ricolais - Zone CAP OUEST - Bât D - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60

Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr